

Droit de la responsabilité civile & de la réparation (DCIV401_DT)



Composante
Faculté de Droit

En bref

- > **Langues d'enseignement:** Français
- > **Méthodes d'enseignement:** En présence
- > **Forme d'enseignement :** Cours magistral
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Description

Le cours de droit de la responsabilité civile constitue le deuxième pilier du droit des obligations, après le droit des contrats, dans la formation juridique en deuxième année de licence. Cette matière explore les mécanismes fondamentaux de transfert et de répartition de la charge du dommage, permettant de faire passer le poids financier des préjudices subis de la victime vers le ou les responsables auxquels est imputé le fait générateur du dommage.

Cette discipline revêt une importance particulière car elle touche au cœur des relations sociales et économiques contemporaines. Elle interroge les fondements de la justice distributive en examinant comment le droit organise la réparation des préjudices et la socialisation des risques. Le cours adopte une approche panoptique de la responsabilité civile, intégrant également l'étude de l'assurance de responsabilité civile et des mécanismes d'indemnisation sans égard à la responsabilité, qui viennent concurrencer ou renforcer l'œuvre compensatoire traditionnelle.

L'enseignement intègre pleinement la réforme en cours du droit de la responsabilité, offrant aux étudiants une vision prospective de cette matière en évolution. L'approche comparative et historique permet de situer les solutions françaises dans leur contexte européen et international, développant ainsi l'esprit critique et la capacité d'adaptation face aux mutations juridiques contemporaines.

Objectifs

À l'issue de ce cours, les étudiants :

- Connaîtront les règles du droit commun et des principaux régimes spéciaux de la responsabilité civile
- Pourront apprécier la portée d'un arrêt en matière de responsabilité civile et analyser l'évolution jurisprudentielle
- Seront sensibilisés à la variabilité des solutions dans l'espace (droit comparé, harmonisation européenne) et dans le temps (assise historique, perspectives de réforme)
- Sauront, face à une situation concrète, identifier les régimes de responsabilité applicables et les mettre en œuvre méthodiquement
- Auront des notions approfondies sur la liquidation d'une dette de responsabilité civile et sur les différents recours disponibles
- Maîtriseront les interactions entre responsabilité civile, assurance et mécanismes alternatifs d'indemnisation
- Développeront une approche critique des évolutions contemporaines du droit de la responsabilité

Heures d'enseignement

CM	Cours Magistral	33h
TD	Travaux Dirigés	15h

Pré-requis obligatoires

Maîtrise des fondamentaux du droit civil, notamment du droit des contrats et des notions générales de droit des obligations. Une connaissance solide des mécanismes contractuels est indispensable pour appréhender les spécificités de la responsabilité extracontractuelle et les articulations entre les différents régimes de responsabilité.

Plan du cours

- **I - Cours magistraux (22 séances) :**

1. Introduction à la responsabilité civile : aspects historiques, aspects contextuels
2. Les sources du droit de la responsabilité civile
3. Dommage et préjudice
4. Lien de causalité
5. Le fait personnel (la faute)
6. La faute du préposé et la responsabilité du commettant
7. Le fait des enfants mineurs, et la responsabilité des parents
8. Les autres cas de responsabilité du fait d'autrui
9. Le fait des choses
10. La détermination du gardien
11. Les autres responsabilités du Code civil
12. Le principe de la réparation intégrale
13. La pluralité de responsables
14. La faute de la victime
15. Les causes d'exonération de responsabilité
16. Les produits défectueux
17. Les accidents de la circulation : champ d'application

18 Les accidents de la circulation : régime

19 Les atteintes à l'environnement et les troubles de voisinage

20 Les mécanismes d'indemnisation sans égard à la responsabilité

21 Première vue sur l'assurance de responsabilité civile

22 Conclusion, Remédiation

• **II - Travaux dirigés (10 séances) :**

1. Victimes directes et indirectes

2. Le décès de la victime et la transmission de l'action en réparation

3. Inexécution du contrat et responsabilité civile

4. Les outils d'évaluation des conséquences du dommage corporel

5. Méthodologie approfondie de la dissertation

6. Aspects de procédure en responsabilité civile

7. Prescription des actions en responsabilité civile

8. La pluralité de responsables tenus sur des fondements différents

9. Devoir sur table (cas pratique)

10 Corrigé de l'interrogation, révisions

Bibliographie

Sera communiquée en début de semestre

Libellé court : DCIV401_DT

Nature : MODL

Infos pratiques

Lieux

> Chambéry (domaine universitaire de Jacob-Bellecombette - 73)

Campus

> Chambéry / campus de Jacob-Bellecombette